

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **92 (1956)**

Heft 32

PDF erstellt am: **13.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

- PARTIE CORPORATIVE :** Journées pédagogiques de Trogen. — Vaud: Postes au concours. — Deux postes à repourvoir au C. C. — Election des délégués à la S. P. R. — Aux présidents de sections de la S. P. V. — Educatrices des petits. — A. V. M. G. — Plaisir de lire — Nécrologie : C. Pinard - A Favrod. — Genève: Collaborons. — Rapport du président. — Neuchâtel: Université populaire.
- PARTIE PÉDAGOGIQUE :** A. Chz.: Nos numéros de vacances. — Notre visite aux écoles de Belgique. — Paul Aubert: Association antialcoolique du corps enseignant genevois. — La géographie locale au degré inférieur. — G. Rochat: Géographie locale. — F. P.: La polycopie au service de l'école.

## *Partie corporative*

### JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DE TROGEN

Le Village Pestalozzi a reçu pour la troisième fois, du 15 au 24 juillet, une centaine de pédagogues suisses et étrangers qui ont pris part à de fructueux entretiens sur les problèmes scolaires et éducatifs de notre époque. Tout autant si ce n'est plus que les conférences et les discussions, l'atmosphère de ces journées fut comme les années précédentes particulièrement enrichissante. Le chant, sous la direction de M. Ernst Klug, les excursions, la vie au Village, la danse enseignée par Trudi Schoop, autant d'éléments qui contribuèrent à animer cette rencontre à laquelle l'organisation de Willy Vogt et Mlle Emma Eichenberger avaient voué tous leurs soins.

Placées sous le patronage de la Lehrerverein, de la Lehrerinnenverein, de la S. P. R. et de la Commission nationale pour l'Unesco, les journées de Trogen s'inscrivent au nombre des efforts pour une meilleure compréhension entre les peuples, but recherché non par de nébuleuses déclarations ou de faciles résolutions, mais par l'exposé et la discussion d'expériences vécues, de réalisations dans le domaine d'une éducation résolument orientés vers le sentiment de la solidarité humaine. Walter Robert Corti, fondateur du Village, et Arthur Bill, directeur, firent part de leurs expériences successives dans ce petit univers où cohabitent, dans 18 maisons, 230 enfants de 8 pays différents. Les enfants sont actuellement des orphelins ; ils restent 8 à 12 ans dans le Village, puis font un apprentissage ou des études, demeurant en étroit contact avec leurs maîtres et leurs camarades de Trogen.

Notre collègue Ernst Brugger, maître secondaire à Gossau-Zurich, président de commune et député, était particulièrement qualifié pour parler de « die Gemeinde als Kernzelle des Schweizerischen Staates ». Il ne s'est pas contenté de louer notre tradition fédéraliste, mais a dénoncé les dangers du manque d'intérêt pour la chose publique, de l'indifférence grandissante des masses. « Sans institutions communales, a conclu M. Brugger, un Etat peut se donner un gouvernement libre, mais il n'a pas la liberté. » Vivement intéressés, nos collègues étrangers ont

cependant exprimé leur surprise de ce que la démocratie la plus ancienne et la plus « consciente » n'ait pas encore accordé le droit de vote aux femmes ! Nos explications n'ont pas paru les convaincre ; nous nous sommes cependant permis de souligner que dans les pays où le suffrage universel avait été établi, les choses n'allaient pas sensiblement mieux que chez nous !

**Formation des maîtres.** Ce problème, on s'en doute, est parmi les plus urgents qui sollicitent l'attention des autorités scolaires. M. L. Bucher, directeur de l'Institut pédagogique de Weingarten bei Ravensburg, fit part d'expériences intéressantes. Culture générale et aptitudes professionnelles doivent être développées, et on envisage en Allemagne, de laisser les jeunes maîtres en contact avec un collègue plus âgé durant les deux premières années de leur activité.

**Questions d'enseignement.** Qu'attend l'enfant de l'école, qu'attend l'école de l'enfant ? Sous ce titre Frau Dr Stella Klein-Löw, directrice de gymnase à Vienne, a défini l'atmosphère de la classe où un climat heureux libère l'énergie créatrice de l'enfant, et favorise les contacts. Frau Dr Klein-Löw dégagea l'importance de la coéducation, tant sur le plan social que sur le plan religieux ; cette situation, qui nous paraît toute naturelle, n'a été acquise dans maints pays qu'au prix de dures luttes. Exposé éminemment tonique, où s'exprimait une foi vibrante dans l'éducation populaire réalisée en contact avec les familles, qui ont l'occasion de venir soumettre aux maîtres les problèmes que posent leurs enfants, et d'examiner avec eux la question des loisirs, des vacances, et de la collaboration nécessaire ; vérités de toujours, exposées avec une chaleur communicative, à la lumière des nécessités présentes.

Dans le domaine du dessin, M. Hans Ess, maître au séminaire cantonal de Zurich, a exposé par la parole et par l'image les buts et les méthodes de cette importante discipline, où le résultat visible importe moins que l'effort intellectuel, et où l'enfant apprend à se concentrer. L'aide à apporter, la liberté à laisser, la confiance à développer, tels étaient les thèmes généraux de ce savant exposé, auquel Mme Vreny Klug, qui enseigne le dessin au Village, ajoutait la présentation d'intéressants travaux.

S'exprimer spontanément, se déplacer sans raideur, découvrir son propre rythme, l'éducation physique proposée par Trudi Schoop soulignait l'importance de cette éducation du mouvement, susceptible de libérer nos enfants si souvent crispés, maladroits et anxieux.

**Expériences scolaires à l'étranger.** Avec franchise, M. Alceste Malmardis a souligné les carences dont souffre encore l'enseignement en Italie, où on a dénombré récemment encore 8 à 10 millions d'analphabètes. Traitements moins que modestes, programmes secondaires surchargés, scolarité primaire trop courte, enseignement technique insuffisant, nos voisins du sud ont bien des problèmes à résoudre. Mais un redressement se dessine, et M. Malmardis envisage l'avenir avec optimisme.

Les problèmes de l'Angleterre étaient exposés par Miss Irvine, qui signala entre autres la pénurie de corps enseignant et les examens de passage à l'école secondaire.

D'Israël, M. Chaim Lavi évoquait les solutions introduites dans les régions récemment colonisées. L'assimilation des immigrés, la fréquentation scolaire dans un pays où la main-d'œuvre manque, l'hygiène, les moyens de liaison entre l'école et la famille, le maintien des maîtres dans les régions peu favorisées, telles sont les difficultés auxquelles le jeune Etat d'Israël doit faire face.

Mlle Carroi expliquait le fonctionnement du « Centre national d'enseignement par correspondance, radio et télévision » de Paris-Vanves. Trente mille élèves, 500 professeurs, des rédacteurs, des correcteurs, telles sont les dimensions de cet effort qui permet à la jeunesse dispersée dans toute l'Union française, comme aux malades et aux infirmes, de se préparer à divers examens. Des rapports personnels s'établissent entre maîtres et élèves, et le centre connaît des résultats encourageants.

Grouper en un vaste « ensemble » tous les services scolaires d'une région, du « Kindergarten » à la maturité, c'est l'expérience réalisée par le « Schuldorf Bergstrasse », dans le voisinage de Darmstadt. L'avantage de cette formule est la création de classes spécialisées et bien adaptées, et le développement du sens de la communauté, les élèves ayant à collaborer à l'administration du Village.

M. Camillo Bariffi (Lugano), a relaté avec humour les voyages scolaires faits avec M. Bernasconi, de Milan, en recherchant des contacts amicaux et des classes de différentes régions. Sur un plan différent, l'Institut du Sonnenberg, dans le Harz, cherche à réunir des éducateurs et des groupes de jeunes dans une atmosphère de collaboration, dans le but d'améliorer les relations internationales.

A travers les systèmes philosophiques des différentes époques, M. le professeur Florian Cosandey, de l'Université de Lausanne, s'attachait à définir les hypothèses successives relatives à l'origine de la vie. Tour à tour Aristote, les universités médiévales, Descartes, Leibniz ont échafaudé des théories, jusqu'à ce que les travaux de Pasteur ouvrent des voies nouvelles. Qu'est-ce que la vie ? Est-elle « mouvement », croissance, génération spontanée, capacité d'assimilation ? Elle est tout cela et plus encore, mais son essence même se dérobe devant les recherches les plus ardues ; ce magistral exposé suscita des entretiens animés.

Semaine bien remplie, on le voit, qui comportait encore des heures de chant, et la préparation de la soirée finale, joyeuse Stimmung et riche programme, où Mlle Marta, présidente de l'U.I.G. dames, évoqua avec talent l'âme des cantons romands, tandis que Willy Guyot révélait sur le plan folklorique des ressources insoupçonnées. Notre ami Bariffi était l'incomparable animateur de cette petite fête, à laquelle il imprima une vie toute méridionale.

Nul doute que les journées de Trogen ne remportent un succès grandissant. Mieux représentée, la Suisse romande demandera aussi que la part faite aux exposés en français soit moins mesurée. Mais l'essentiel est le sentiment profond d'être nombreux, dans tous les pays, à porter la responsabilité et la préoccupation exaltantes du monde de demain.

*A. Pulfer.*



VAUD

## POSTES AU CONCOURS

*Jusqu'au 19 septembre 1956***Arnex s/Orbe** : Institutrice primaire.**Berolle** : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er nov. 1956.**Borex** : Institutrice primaire.**Chêne-Pâquier** : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1956.**Cossonay** : Maîtresse ménagère.**Forel s/Lucens** : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 20 octobre 1956.**Ollon** : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1956.**Poliez-le-Grand** : Instituteur primaire.**Villars-le-Comte** : Instituteur primaire. Obligation d'habiter le collège.**Yverdon** : Maîtresse de travaux à l'aiguille. 32 h. hebdomadaires. Traitement légal. Indemnité annuelle de résidence à célibataire : Fr. 200.—. Entrée en fonctions : 7 janvier 1957.**Lausanne** : Instituteur primaire supérieur. Maître de classe d'orientation professionnelle. Complément communal de salaire : Fr. 1800.—, plus 4 augmentations biennales de Fr. 150.—, total Fr. 2400.—. (Ce concours se terminera le 14 septembre 1956, voir F. A. O. du 31. 8. 56.)*Jusqu'au 22 septembre 1956***Lavey-Morcles** : Institutrice primaire à Morcles.**Montricher** : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er nov. 1956. Obligation d'habiter l'appartement mis à disposition par la commune.**Orbe** : Maîtresse ménagère. Entrée en fonctions : 1er décembre 1956.**Rueyres** : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er nov. 1956. Obligation d'habiter l'appartement du collègue.**St-George** : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er nov. 1956.**St-Saphorin** (Lavaux) : Maîtresse de travaux à l'aiguille (6 heures hebdomadaires). Entrée en fonctions : 1er novembre 1956.**Vaulion** : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er nov. 1956.

## DEUX POSTES A REPOURVOIR AU COMITÉ CENTRAL

Les mandats de la secrétaire et du bulletinier se terminent avec l'année courante. Les comités de sections voudront bien y penser et susciter des candidatures lors des assemblées d'automne. Rappelons que, pour respecter la tradition, il faut — au moins ! — une dame au comité S. P. V.

E. B.

## ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS A LA S. P. R.

Il est malheureusement impossible de donner les résultats définitifs de cette élection, deux sections (Echallens et Moudon) ne nous ayant pas encore retourné les bulletins !...

*Comité central.*

## AUX PRÉSIDENTS DE SECTIONS DE LA S. P. V.

Le Groupe pédagogique, créé par le Comité central de la S. P. V., se préoccupe du Plan d'études, dont l'échéance est proche.

En vue d'exprimer à temps voulu l'opinion du corps enseignant vaudois tout entier, il se propose de constituer des commissions régionales de travail qui collaboreront à cette étude. C'est dans ce but que nous vous prions d'assister à une séance commune comité central - groupe pédagogique, le samedi 22 septembre 1956, à 14 h. 30, au Restaurant du Grand-Pont, et de nous y désigner des collègues qui font autorité dans l'une ou l'autre branche.

*Comité central et « Groupe pédagogique ».*

## ÉDUCATRICES DES PETITS — VOYAGE DES FRANÇAISES

Nous aurons le plaisir d'avoir une vingtaine de collègues françaises qui arriveront à Lausanne le **19 septembre** dans l'après-midi, après avoir passé trois jours à Genève et y avoir visité des classes enfantines.

Ces collègues et leur inspectrice seront heureuses de faire votre connaissance non seulement dans les visites de classes qui seront organisées par nos inspecteurs, mais aussi lors d'une rencontre franco-suisse où **Mme Annie Fournier** nous entretiendra d'un sujet prenant : « **Le surmenage chez nos petits** ».

Les dates et lieux de cette rencontre seront fixés ultérieurement. Veuillez vous renseigner à ce sujet auprès de la présidente, puisque l'« Educateur » ne pourra communiquer ces détails à temps.

Nous comptons sur vous, chères collègues, pour que nos hôtes soient entourées et remportent de leur visite à Lausanne et dans le canton un excellent souvenir.

## ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

A cause de la **Journée suisse des maîtres de gymnastique** prévue les 22 et 23 septembre, le cours de l'Association vaudoise dirigé par Mmes Basset et Porchet le samedi 22 septembre, à la halle de gymnastique de l'Ecole Normale à Lausanne, n'aura pas lieu.

## PLAISIR DE LIRE

MARCEL-G. PRÊTRE : « **Calibre 475 Express** »

(Aux Editions de « Plaisir de lire », à Lausanne, 19 Chemins des Clochetons, Fr. 3.90).

Sous ce titre un peu énigmatique désignant une arme de chasse, l'auteur nous donne un récit aussi vivant qu'original de ses exploits aventureux en Afrique. Rien du déjà vu, pas de détails techniques superflus,

mais une narration inédite et pittoresque de la poursuite des fauves. L'intérêt si vif que l'on prend à lire ces pages tient au fait que la part faite à l'humain y est grande ; à ce propos, les chapitres agréablement anecdotiques se rapportant à la vie et aux mœurs des Pygmées sont particulièrement bien venus. M. Prêtre manie la plume avec autant de bonheur que le fusil ; il a réussi là une œuvre qui, dans sa variété, donne l'illusion parfaite de l'unité romanesque. Magnifique livre d'évasion et de réflexion à la fois.

### NÉCROLOGIE

† **Camille Pinard.** — En ce premier lundi d'août, la population de Rances sur Orbe, ainsi que de nombreux collègues, ont conduit à sa dernière demeure Camille Pinard, instituteur émérite.

Né en 1886, il remplaça à Orbe, Payerne, Bussigny sur Morges, puis fut nommé à Marnand. Dès 1922, il dirigea la première classe de Rances jusqu'à sa retraite en 1942.

Homme foncièrement bon, aimant son métier et les enfants, Camille Pinard prit une part active à la vie de son village qui lui doit beaucoup et participa à de nombreuses séances S.P.V.. Sa bienveillance envers les collègues ne tarit jamais ; sa bonne humeur, sa modestie étaient connues de chacun.

Ses combourgeois de Rances, ses collègues, ses amis, tous renouvellent à Madame Pinard leurs sincères condoléances. G. L.

† **Ami Favrod (1887-1956).** — Nombreux sont les habitants du Pays d'Enhaut qui, le samedi 11 août, ont tenu à rendre un dernier hommage à Monsieur Ami Favrod, ancien instituteur à Château-d'Oex.

Enfant et bourgeois de Château-d'Oex, M. Favrod était revenu au Pays-d'Enhaut après ses études à l'Ecole Normale. Il y instruisit quarante volées d'enfants, auxquelles il donna de solides et précieuses leçons.

De 1907 à 1911, il enseigna à l'école de La Tine, puis passa deux ans aux Moulins et, dès 1913, continua sa carrière à Château-d'Oex. C'est en 1947 qu'il prit sa retraite après cette très longue activité au service de la jeunesse de son pays.

A ces jeunes, il s'intéressait tout particulièrement, car, dès 1935, il occupa la fonction de secrétaire de la commission d'apprentissage, puis s'intéressa activement au bureau d'orientation professionnelle.

M. Favrod fut un citoyen dévoué à sa commune. Il occupa plusieurs fonctions remplies toujours avec conscience.

Il était aussi attiré par les arts. Il fit partie de sociétés chorales. Il fut fondateur de l'orchestre Stella en 1907.

Admirateur de la nature, fervent alpiniste, on le voyait souvent arpenter les chemins de la vallée à la recherche d'aspects encore inconnus, se penchant sur une plante ou admirant un animal.

Tous ceux qui ont approché Ami Favrod et qui ont bénéficié de ses qualités de cœur et d'intelligence, garderont de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Ses collègues et tous ses amis s'associent pour redire à sa famille leur sympathie très profonde. P. S.

GENÈVE

## COLLABORONS

Le comité de l'U.I.G. attire l'attention de ses membres sur le pressant appel du tuteur général en faveur de ses pupilles.

M. Zumbach nous écrit :

« Nous avons besoin d'instituteurs dévoués pour guider nos jeunes gens et les aider à affronter les difficultés des tâches scolaires et des cours professionnels. M. Uldry déjà, en 1955, par un précédent appel, avait obtenu la collaboration d'une dizaine d'instituteurs ; mais actuellement, toutes ces bonnes volontés sont mobilisées et nos besoins ne cessent de s'accroître.

Dans le cadre de notre association d'entraide en faveur de nos pupilles (Astural), nous avons pu récolter quelques fonds qui permettraient de rétribuer très modestement ceux qui seraient disposés à nous rendre ce grand service. Ce que nous désirons avant tout, c'est de trouver des collaborateurs qui portent le souci de l'enfance défavorisée, dont nos pupilles forment la majorité. Ils pourraient s'adresser à nous directement, ou par votre intermédiaire. »

Puissent les bonnes volontés se multiplier !

**RAPPORT DU PRÉSIDENT POUR L'ANNÉE 1955-56**

(suite)

## RELATIONS

**Avec le Département.** — Elles ne se sont heureusement pas bornées aux seules séances des délégations. En particulier, nous avons demandé à notre nouveau chef du Dpt, M. A. Borel, une entrevue qui eut lieu le 11 mai 1955, et au cours de laquelle les membres de notre comité « in corpore » ont pu poser au successeur de M. Picot, toutes les questions voulues. M. A. Borel, avec la grande amabilité qu'on lui connaît, n'a pas cependant satisfait notre curiosité comme nous l'aurions désiré, surtout à propos des intentions du Dpt sur son projet de revalorisation.

**Avec le cartel des fonctionnaires.** — Ce dernier, grâce à l'entregent et au dynamisme de son président, M. A. Chavannes, professeur, a fait montre d'une activité intense en 1955 et a témoigné d'une grande compréhension à l'égard des revendications de notre Union. Nous avons demandé d'aligner notre système de primes d'ancienneté sur celui du cartel, calqué sur le modèle de la Ville et de la CGTE, nous avons accepté par esprit de solidarité. Ce geste nous a valu deux avantages inespérés :

1. Le versement des primes d'ancienneté octroyé à tous les fonctionnaires cantonaux venant s'ajouter aux nôtres (loi du 5.11.55), ce qui représente une somme de 5500 fr. environ depuis la 21e année de service jusqu'à la retraite.
2. Le regain, d'un coup, de toute la considération perdue auprès des autres fonctionnaires, au cours des années précédentes, à la suite de nos tentatives séparées de revalorisation.

La question des commissions de personnel n'a pas été réglée encore par la faute de l'Union des maîtres secondaires, dont l'attitude intransigeante n'a pas réussi à nous faire abandonner notre point de vue. Ce



n'est qu'après l'arbitrage de M. A. Borel que la solution pourra être trouvée, mais seulement sur la base d'une représentation proportionnelle des primaires et des secondaires, dans le cadre du statut de l'I.P., qu'il y ait une ou deux commissions.

**Avec la Fédération du corps enseignant genevois.** — Relations au niveau du zéro absolu.

**Avec l'UIG-D et l'UAEE.** — Grâce à nos démarches multiples et malgré notre attitude, qui a pu paraître parfois équivoque à nos collègues dames alors que c'était dans leur propre intérêt, nous sommes heureux d'avoir réussi à les faire bénéficier de la revalorisation dont je vous ai assez entretenu aujourd'hui. A ceux ou à celles qui croient pouvoir nous reprocher quelque chose, je réponds avec Banville : « Ceux qui ne font rien ne se trompent jamais ». Pour conclure, je suis certain que sur le plan amical, grâce à la revalorisation, l'entente entre nos trois associations s'est renforcée ; c'est en tout cas ce que je souhaite à la veille de notre cinquantenaire, que nous fêterons en commun, le 31 mai, sans arrière-pensée.

*Avec le S. E.* Puisque nous ne reconnaissons pas ce groupement dissident en tant qu'association représentative du corps enseignant officiel, notre assemblée générale du 30 novembre 1955 a décidé qu'à partir du 1er janvier 1956 la possibilité de faire partie à la fois de l'UIG-M et du SE disparaît. L'adhésion en cours de carrière au SE supprime automatiquement l'appartenance à notre Union. Cependant le statu quo est maintenu pour les rares collègues qui sont membres des deux associations.

Nous envisageons en outre d'autres démarches en vue de clarifier une situation des plus ambiguës à la commission des délégations.

**Avec la S. P. R.** Le directoire genevois de la Romande est en contact étroit avec notre association par l'intermédiaire de notre très actif collègue Pierrehumbert. C'est Mme Meyer de Stadelhofen, présidente de l'UAEE, qui a remplacé au poste de secrétaire du comité central, Mlle Schnyder, nommée inspectrice intérimaire des écoles enfantines.

Notre collègue Neuenschwander, qui accomplit une tâche écrasante à la tête de la Romande, eut l'excellente idée de convoquer à Lausanne, le 3 décembre 1955, les présidents des sections cantonales avec MM. les rédacteurs et correspondants du Bulletin, à la séance de la Commission administrative de l'« Educateur », laquelle sommeillait depuis fort longtemps. Après les communications du président qui nous mit ainsi au courant des soucis majeurs du C. C. et des relations enfin renouées entre la S.P.R. et le S.L.V., on entendit un rapport très suggestif de G. Willemin et un rapport verbal de Chabloz qui, n'ayant pas voulu créer une équipe de collaborateurs, se sent parfois bien seul. La Guilde de Documentation accomplit, grâce à Clavel, un gros et très précieux travail.

Un débat nourri suivit les trois exposés de nos collègues sur la brèche : la parution d'un éditorial, vivement souhaitée, sera tentée en 1956, ainsi que celle de l'Agenda S. P. R. réexaminée. Mais « ne faisons pas comme les paresseux, a dit Vauvenargues, ils ont toujours envie de faire quelque chose. »

#### DIVERS

**C. I. A.** Notre Caisse de retraite n'a pas bonne presse actuellement, ni de la part des collègues dont elle escamote la revalorisation sous forme de rappels excessifs en reportant cette revalorisation sur le plan hypothétique de l'avenir, ni de la part des adversaires du système de la capitalisation propre à la C. I. A. Pour qui connaît tant soit peu le fonc-

tionnement d'une Caisse de pensions et les aléas de la politique, ce serait catastrophique pour nous tous d'introduire chez nous le système de la répartition, trois fois plus onéreuse que le système rationnel de la capitalisation. C'est le seul d'ailleurs pouvant assurer l'indépendance et la viabilité d'une institution aussi vaste que la C. I. A. Par contre, cette sécurité entraîne une grande complexité organique et la nécessité de placer les capitaux accumulés année après année par les sociétaires et l'Etat, son patron. C'est ce qui explique pourquoi la C. I. A. poursuit sans répit sa politique immobilière.

**Brochures O.S.L.** Leur diffusion à Genève a atteint le record de 13 500 en 1955 contre 6000 en 1952, quand Haubrechts a repris le collier de Dessoulavy. C'est un grand succès qu'il faut attribuer à notre collègue responsable et aussi à tous ceux qui l'ont aidé en propageant cette captivante publication parmi la gent écolière.

**Préparation du cinquantenaire de l'U. I. G.** Pour ne pas déflorer prématurément l'effet de surprise que ce jubilé ne manquera pas de provoquer, nous renvoyons les collègues à l'« Educateur » qui a communiqué déjà et continuera à le faire les informations jugées utiles par la Commission présidée avec compétence par notre collègue Adrien Lagier.

## CONCLUSIONS

Ce panorama de notre activité au cours du 50<sup>e</sup> exercice de l'Union permet de brosser un tableau où figureront, comme il se doit, des ombres à côté des lumières. Pour mieux en saisir les causes, il faut embrasser la dernière législature dans son ensemble, tandis que le bilan des 50 ans de l'U. I. G. fera l'objet d'une étude dont vous aurez connaissance en temps voulu.

Ces trois dernières années, notre association a sans conteste obtenu des résultats positifs imprévus. Cependant, avec Plutarque, nous nous sommes dit, il y a trois ans : « Qui ne gagne plus commence à perdre. L'important n'est pas de marcher vite, mais de marcher toujours ». C'est ainsi que le comité actuel, dans un esprit d'équipe et de collégialité digne d'éloges, où la sagesse des vieux se mariait à la puissance des jeunes, n'eut point d'abord besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir toujours pour persévérer quand même, paraphrase du Taciturne.

Il s'attela à la tâche et comme la tiraille, il se cramponne si fort à la corde que celle-ci, sans se casser, fit rendre gorge à chacun de ses adversaires. Ainsi, coup sur coup, nous obtînmes des points :

1. **En publiant notre enquête**, grâce à laquelle le coup de grâce fut donné à la script en tant qu'écriture définitive.
2. **En obtenant que les examens psychologiques** ne constituent pas une incursion inadmissible dans la personnalité intime de nos futurs collègues.
3. **En exigeant que nos séances de délégations soient verbalisées** et que le protocole en soit remis aux délégués pour communication aux comités.
4. **En maintenant un droit de regard** au début et au terme des E. Péd.
5. **En obtenant qu'un instituteur soit membre** de la commission de s. de l'A. S.
6. **En attirant dans nos rangs 27 candidats sur 33** malgré la propagande camouflée du S. E.

7. **En créant coup sur coup le Groupe des Jeunes**, celui des maîtres ruraux, actuellement réuni au premier et le Groupe choral de l'U.I.G.
8. **En arrachant aux partis politiques** et au Conseil d'Etat, sans faire hurler l'opinion publique ni susciter parmi nous la moindre discussion pénible, la revalorisation actuelle de nos traitements qui, quoi qu'en puissent penser certains collègues défavorisés, offre une nette amélioration de leur situation à la majorité de nos collègues.

Telles sont les lumières. Quant aux ombres, elles se projettent dans l'avenir. Aux comités qui nous succéderont de les atténuer puis de les effacer. Il s'agit en premier lieu de mériter et d'obtenir la revalorisation morale de notre profession par l'élimination rapide des suppléants. Ensuite tout tenter pour faciliter l'accès à notre profession des meilleures vocations par une refonte des Etudes pédagogiques et la mise sur pied d'un système de recrutement efficace prenant racine au Collège déjà. Enfin arriver à améliorer les relations entre autorités responsables de l'Ecole publique et associations d'enseignants par une collaboration réciproque plus étendue et surtout plus confiante, grâce à une délimitation exacte des droits et devoirs de chacun. C'est donc toute la question de la défense de notre profession que nos successeurs devront résoudre.

Tels sont les vœux que je formule au terme de mon mandat, en remerciant tous ceux qui m'ont facilité la tâche, maintenu dans le chemin qui mène au succès et encouragé quand je doutais de mes capacités à certains moments critiques de ma présidence.

Si je me suis toujours efforcé de mettre en pratique ce beau conseil de Francisque Sarcey :

« Notre premier devoir, c'est le travail, le second c'est la bonté », j'ai essayé d'être en tout cas « celui qui accepte une tâche dont il a mesuré tout ce qu'elle révèle d'exigences et de difficultés, et de joies ; et s'y engage entièrement ». Que mon successeur la fasse sienne cette parole de Daniel Anet, et guide notre chère Union vers plus de lumière et de justice, en méditant le vers du fabuliste :

« Aucun chemin de fleurs mène à la gloire. »

Qu'il sache que « Toute action a son importance et porte son fruit », vérité formulée par le Bouddha mais qu'un proverbe persan exprime avec plus de poésie :

« Avec le temps et la patience la feuille de mûrier devient satin. »

*E. Fiorina.*

## NEUCHÂTEL

UNIVERSITÉ POPULAIRE : SEMESTRE D'HIVER 1956-1957

Du lundi 1er octobre à fin janvier.

### **I. A Neuchâtel (17 cours) :**

1. Histoire de la littérature : M. Charly Guyot. Mercredi à 20 h. (2 h.)
2. Histoire de la musique : M. Zygmunt Estreicher. Vendredi à 20 h. (2 h.)
3. Composition française : M. Dr Jean Kiehl. Vendredi à 20 h. (2 heures tous les 15 jours.)
4. Art de dire : M. Dr Jean Kiehl. Lundi à 20 h. (2 h.)
5. Allemand (Club de lecture) : M. A. Reichel. Lundi à 20 h. (2 h.)

6. Anglais (Club de lecture) : M. Mc Hale. Jeudi à 20 h. (2 h.)
7. Histoire contemporaine (1918-1939) : M. Eddy Bauer. Mardi à 20 h. (1 heure.)
8. Histoire de la philosophie : M. Philippe Müller. Jeudi à 20 h. (2 h.)
9. Psychologie de l'enfant : M. Jean-Blaise Dupont. Vendredi à 20 h. (2 h.)
10. Droit des obligations : M. Bertrand Houriet. Vendredi à 20 h. (2 h.)
11. Droit du travail : M. André Billeter. Mercredi à 20 h. (1 h.)
12. Organisation du travail : M. Dr Philippe de Coulon. Mercredi à 20 h. (1 h.)
13. Législation horlogère : M. Henri Rivier. Mardi à 20 h. (1 h.)
14. Mathématiques : M. Werner Sörensen. Mardi à 20 h. (2 h.)
15. Physique expérimentale : M. André Mayor. Lundi à 20 h. (2 h.)
16. Biologie : M. Georges Dubois. Mardi à 20 h. (1 h.)
17. Photographie : M. Dr Charles Urech. Mercredi : 10 leçons de 2 heures (octobre à décembre) 12 fr. 50.

## II. A La Chaux-de-Fonds (9 cours) :

1. Histoire de la littérature : M. Pierre Hirsch. Jeudi à 18 h. 50 (1 h.)
2. Histoire de l'Art : M. Maurice Billeter. Mercredi à 19 h. 20 (1 h.)
3. Histoire de la musique : M. Zygmunt Estreicher. Mardi à 20 h. 20. (1 h.)
4. Philosophie : M. Maxime Chastaing (Dijon). Lundi à 20 h. (2 h.)
5. Psychologie : M. Paul-H. Jeanneret. Jeudi à 20 h. (1 h.  $\frac{1}{4}$ ).
7. Economie politique générale et appliquée : M. Maurice Erard. Jeudi à 19 h 25. (2 h.)
8. Législation horlogère : M. Maurice Favre. Mardi à 18 h. 45. (1 h.)
9. Physique : M. Jean-Pierre Ketterer. Jeudi à 20 h. (2 h.)

## III. Au Locle (6 cours) :

1. Histoire de la littérature : M. Marc Eigeldinger. Mercredi à 19 h. 15.
2. Histoire de l'Art d'aujourd'hui : M. Claude Loewer. Mercredi à 20 h. (8 leçons d'une heure trois quarts).
3. Art de s'exprimer : M. Jean Kiehl. Jeudi à 19 h. 15. (2 h.)
4. Histoire de la musique : M. Zygmunt Estreicher. Mardi à 19 h. 10. (1 h.)
5. Droit civil : M. Bertrand Houriet. Lundi à 19 h. 15. (2 h.)
6. Mathématiques : M. Henri Robert. Mardi à 20 h. 20. (2 h.)

Finances de cours : 10 fr. pour un cours d'une heure hebdomadaire. 20 fr. pour un cours de 2 heures hebdomadaires. Rabais pour nos membres, la S.P.N./V.P.O.D. étant membre collectif.

Inscriptions : Jusqu'au 22 septembre. A Neuchâtel : Bibliothèque, Service des prêts. — A La Chaux-de-Fonds et au Locle : Cité du Livre.



## Partie pédagogique

### NOS NUMÉROS DE VACANCES

Les numéros parus les 11 et 25 août dernier nous ont valu des remerciements de la part de collègues qui ont su apprécier :

- a) l'originalité du procédé de projection présenté d'une manière précise par Gaston Falconnier. Ainsi peut se trouver résolue la difficulté des observations collectives qui par l'émerveillement qu'elles suscitent apportent beaucoup plus qu'un enrichissement du vocabulaire ; des leçons vécues de cette manière non seulement répondent à la curiosité naturelle des enfants, mais elles constituent une véritable initiation scientifique. Or dans l'enseignement des sciences, plus peut-être que dans tout autre, l'esprit dans lequel il se donne compte plus que les connaissances qu'il veut faire acquérir ;
- b) l'importance et le sérieux de l'enquête de nos collègues Georges Mayer et Daniel Reichenbach qui donne au vocabulaire fondamental une plus grande autorité. Rien d'étonnant dans ces conditions que certain canton romand envisage de l'introduire dans son programme obligatoire. On souhaite que le corps enseignant s'intéresse à cette question et demande à ses autorités de mettre enfin ordre et logique dans l'étude formelle des mots usuels. Le travail assidu de nos deux collègues est une très utile contribution à la pédagogie scientifique qui peut seule apporter une aide efficace à la pratique de l'enseignement en permettant une rationalisation du travail.

Ces deux numéros de l'Éducateur ont fait l'objet de tirages à part et constituent les numéros 66 et 67 de la série de brochures de notre Guilde de documentation. On peut les obtenir auprès de M. Clavel, Clarens-Montreux.

A. Chz.

### NOTRE VISITE AUX ÉCOLES DE BELGIQUE

Pour répondre aux demandes de renseignements qui nous sont adressées, nous donnons les informations suivantes :

Le voyage se fera du 21 octobre au soir jusqu'au 27 à 7 h. du matin à Bâle ; un arrêt d'une matinée est prévu à l'aller à Luxembourg. En Belgique, tous les déplacements se feront en autocar : mardi, écoles Decroly à Bruxelles ; mercredi, écoles dans le Borinage ; jeudi, dans la région de Liège ; vendredi, à Anvers par Lierre et Malines.

Coût total du voyage : 210 francs.

Dès samedi prochain, M. G. Goderniaux, inspecteur général de Belgique, présentera les écoles de son pays en une série de trois articles que nous signalons à l'attention de tous nos lecteurs.

A. Chz.

## ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

Le Comité de l'Association antialcoolique du Corps enseignant genevois offre gratuitement aux membres du Corps enseignant qui le désirent les publications suivantes :

Comment l'alcool atteint-il le cerveau ? La valeur du jus de raisin. — Des fruits au lieu du chocolat à la liqueur. Pour la défense des enfants. Prunelle de Philippe Godet (brochure). — Bref exposé des effets de l'alcool, par J. Odermatt (brochure). — « Si Jeunesse savait », manuel antialcoolique à l'usage des maîtres, avec 39 leçons.

Des protégé-cahiers sur la circulation et les jus de raisins sans alcool.

Prière d'adresser les demandes à Monsieur Henri Coeytaux, Gd-Sacconnex.

### LA GÉOGRAPHIE LOCALE AU DEGRÉ INFÉRIEUR

La récente controverse, intéressante et courtoise, qui a mis aux prises, ici-même, quelques institutrices au sujet du programme de géographie du degré inférieur, appelle quelques commentaires.

Deux thèses, deux conceptions, non pas totalement opposées, mais fort divergentes cependant, sont en présence. La première se trouve exprimée clairement dans les instructions du « Plan d'études » vaudois actuellement en période d'essai :

« L'enseignement de la géographie débute par l'étude du milieu où l'enfant vit.

Au degré inférieur, il constitue une première initiation à toutes les notions géographiques et comprend quatre cycles successifs : la salle d'école, la maison d'école, la maison paternelle et le lieu natal.

La première tâche du maître sera de compléter et de coordonner les observations faites par l'enfant, antérieurement à son entrée à l'école. Puis, lors de l'étude proprement dite, deux nouvelles notions devront être acquises de bonne heure : celle de l'orientation et celle du plan. Cette représentation figurée des lieux sera particulièrement soignée ; le plan établi petit à petit, sera complété de telle manière que tout élément nouveau représente un fait concret. C'est ainsi qu'on aboutira au plan du quartier ou de la localité, et enfin à la carte. »

Le plan d'études genevois de 1942, ainsi que ceux de Neuchâtel et du Jura bernois, présentent, à quelques détails près, de la même manière l'introduction à l'étude de la géographie.

Les instructions officielles françaises donnent le même son de cloche et fondent, elles aussi, l'enseignement initial de la géographie sur l'observation et l'étude approfondie du milieu local.

Pour certains pédagogues — et c'est là la thèse opposée — ce point de départ serait erroné. Il importerait tout d'abord de s'adresser surtout à l'imagination de l'enfant de 7, 8 ou 9 ans dont l'âme est « avide de mystère, de fabuleux et de fantaisie ». Ce n'est donc pas l'école, le village, le quartier, la région, qui sont susceptibles de susciter son intérêt, son « besoin d'émerveillement », mais bien les secrets des pays lointains et inconnus. Offrons-lui donc l'évasion qu'il souhaite au milieu des Esqui-

maux du Labrador ou des petits Chinois dans leurs rizières, le dépaysement parmi les fauves de la jungle ou les chasseurs de baleines dans les mers du Sud ! Ne craignons pas de lui faire parcourir le monde, du moins en imagination, de lui en montrer l'immensité et les aspects les plus étonnants, après quoi, ayant ouvert son esprit au vent du large, il s'intéressera d'autant mieux à son coin de terre.



Encore qu'il ne faille point exagérer la valeur de ces dépaysements et ne pas leur attribuer toutes les vertus, il est bien certain, pour quiconque connaît un peu l'âme enfantine, qu'il y a du vrai dans cette thèse. D'ailleurs, personne n'a jamais nié, à ma connaissance, que de telles notions répondent à un certain besoin de merveilleux et d'évasion qui se retrouve chez tous les enfants et qui ne disparaît guère, au surplus, chez les plus grands ! Decroly ne l'a pas oublié : l'étape du centre d'intérêt qu'il désigne sous le terme d'« association dans l'espace et le temps » est précisément destinée à prolonger et à élargir l'étude du centre pour répondre au besoin de connaître ce qui se passe ailleurs et ce qui s'est passé autrefois.

Il ne viendra donc à l'idée de personne de condamner cet élargissement des horizons du petit écolier, mais autre chose est de savoir si ces visions imaginatives des hommes et des pays lointains peuvent constituer l'essentiel du programme d'initiation à la géographie et se substituer à l'étude du milieu pendant les premières années d'école.

A regarder les choses de près et objectivement, on s'aperçoit assez vite qu'une telle solution n'est pas défendable, pas plus sur le plan pédagogique que sur le plan spécifiquement géographique.

Sans doute le milieu local, le milieu réel, comme le faisait remarquer M. Ad. Ischer dans son excellent article sur ce sujet (cf. *Educateur* des 13 et 20 novembre 1954), n'est-il pas nécessairement celui qui offre de prime abord le plus d'intérêt spontané pour l'enfant, mais c'est incontestablement celui qui se prête le mieux et le plus efficacement à être utilisé et exploité par le pédagogue. Et pourquoi cela ? Parce que l'étude du milieu, vivante et bien comprise, permet **seule** de s'inspirer des principes les plus solidement établis de la pédagogie moderne. Si l'on veut aller du connu à l'inconnu, si l'on veut que le concret précède l'abstrait, que la chose précède le mot, que l'observation directe de la réalité conduise à la représentation figurée et que toute connaissance, toute construction de l'esprit résulte d'une expérience initiale, il est hors de doute qu'il faut **commencer** par faire voir et observer les choses qui nous entourent.

Et ce n'est pas un hasard que tous les grands novateurs, de Comenius à Decroly, en passant par Rousseau, Pestalozzi et le Père Girard, aient préconisé la même méthode d'enseignement, celle qui se trouve déjà au livre III de l'Emile : « Vous voulez apprendre la géographie à cet enfant, que ne commencez-vous à lui montrer l'objet même, afin qu'il sache de quoi vous lui parlez !! » Quant aux procédés employés par Pestalozzi, le véritable créateur de la géographie locale, pour passer de l'observation vécue à la carte géographique, ils sont trop connus pour qu'il soit néces-

saire de les rappeler ici. Faut-il ajouter encore que l'exploration du milieu constitue la pièce fondamentale des centres d'intérêts decrolyens ? Un pédagogue français, doublé d'un écrivain et d'un poète, Joseph Cresot, exprimait la même opinion lorsqu'il écrivait ces lignes : « Le domaine de l'initiation géographique, c'est le coin de terre où l'enfant vit, où il respire, où il promène ses yeux et ses jambes. La vision et l'étude du sol et du ciel natals, des hommes qui y travaillent, cela seul peut donner aux enfants des connaissances qui ne soient pas verbales, et ce sens des rapports entre les faits qui est le principe de la science géographique. »

Ce qui est très intéressant aussi, c'est que les vues des grands pédagogues rejoignent celles des géographes. « C'est l'étude du milieu local, écrivait Vidal de la Blache, étude sans cesse vivifiée et rectifiée par l'observation, qui doit servir au maître pour inculquer aux écoliers l'idée de l'enchaînement et de la répercussion réciproque des faits. » A quoi R. Ozouf ajoute : « Il ne saurait y avoir de meilleur point de départ à l'enseignement géographique à l'école qu'une initiation **réaliste** au milieu, qu'une exploitation méthodique et éclairée des paysages locaux. »

Evidemment, on ne répétera jamais trop, comme le rappelle M. Ischer dans ses divers articles, qu'il faut savoir faire vivre ce milieu local, le relier aux intérêts naturels de l'enfant, à ses goûts, ses possibilités, son niveau de compréhension et son affectivité. L'étude du port d'Ouchy peut être aride et ennuyeuse si l'on se borne à en faire un relevé topographique avec la sèche nomenclature des rues qui y aboutissent, mais elle peut devenir combien riche, passionnante et féconde si l'on sait faire voir tout ce qui constitue la vie du port, la beauté du site, l'animation des bateaux, le travail des pêcheurs, des bateliers, si l'on profite de l'occasion pour observer et étudier un ou deux poissons, la mouette, les cygnes, en un mot si l'on relie à l'étude de ce milieu délimité toute une série de leçons de choses, introductrices de fécondes leçons de français qui feront du tout un captivant centre d'intérêt.

Car, cela va de soi, tout ce travail ne saurait être uniquement géographique, au sens étroit du terme. Qui dit observation dit forcément leçons de choses, et qui dit leçons de choses dit aussi élocution, vocabulaire, exercice d'expression, dessin, petits travaux manuels, etc. Et si le petit centre d'intérêt se prête à un élargissement, à une incursion dans le lointain ou dans le passé, à un appel à l'imagination, nous ne ferons qu'y applaudir.

Cela bien établi, nous voudrions insister sur un aspect particulier de la géographie locale, celui qui concerne spécialement l'introduction à l'étude de la carte. Il s'agit là d'un point très important auquel les partisans d'un enseignement sous la forme de « dépaysements », d'« évasions », n'ont pas suffisamment songé. Car on ne peut faire de géographie sans s'initier à l'établissement et à l'intelligence du plan et de la carte. Comme l'a dit M. Henri Onde, professeur à l'Université de Lausanne, dans sa leçon inaugurale : « En géographie, tout part d'une carte, tout aboutit à une carte... Les cartes, toutes les cartes, apparaissent comme l'instrument de travail par excellence du géographe. » Vouloir faire de la géographie sans cartes, c'est essayer de faire de l'arithmétique sans manier des nombres ou de la grammaire sans apprendre la conjugaison



des verbes. Or, cette initiation à la carte ne peut se renvoyer aux dernières années d'école puisqu'on en a besoin dès qu'on s'occupe de géographie.

Là encore, l'étude de la réalité locale, aidée efficacement par l'utilisation de la table à sable, permet de faire ce travail de façon intuitive et attrayante pour l'enfant. Nous ne voulons pas revenir ici sur les techniques, parfaitement au point, qui permettent de passer successivement, avec l'enfant, de la connaissance directe du terrain, de l'observation de tout ce qu'on y voit de caractéristique, à la reproduction aussi fidèle que possible à la table à sable, l'étude du relief ainsi établi permettant le passage aisé au plan, la transition efficace entre le réel et le figuré. Nous renvoyons pour tout ce qui concerne les diverses étapes de ces procédés à l'excellente brochure de MM. Chessex et Jeanrenaud intitulée « **La table à sable** » (Editions de la S.V.T.M.) et au travail pratique et très fouillé que M. R. Gross a publié sous le titre de « **La première année de géographie. Petit essai de méthodologie** » dans l'Educateur du 20 mai et du 3 juin 1950. « **L'école vivante par les centres d'intérêt** » (Payot) contient aussi un certain nombre de suggestions et d'indications à ce sujet.



Que conclure de tout cela, si ce n'est qu'il est conforme aux données les plus sûres de la pédagogie et de la psychologie infantile de fonder l'initiation à la géographie sur l'étude du milieu local. Cette étude est seule capable de fournir les matériaux solides et concrets, les notions sensibles et vécues sur lesquelles on pourra construire un programme plus vaste et élargir progressivement les connaissances de l'enfant. Les programmes de géographie de nos divers plans d'études cantonaux suivent une voie sûre. En faisant de la géographie locale le fondement et le point de départ de la géographie générale, ils ont le souci de partir des réalités de la vie et d'éviter un vain verbalisme. On ne voit guère pourquoi on le leur reprocherait, d'autant plus que rien n'empêche les maîtres de nos petits élèves de saisir toutes les occasions de leur offrir des visions pittoresques et lointaines et de leur ouvrir, dans la mesure des possibilités de leur âge, certaines fenêtres sur le vaste monde.

Paul Aubert.

## GÉOGRAPHIE LOCALE

*Cette leçon, destinée à des élèves de 9 et 10 ans, a été préparée pour un examen de pédagogie pratique. Nous en reproduisons textuellement la préparation. (Réd.)*

### Son histoire :

#### LA PLACE DU TUNNEL

1. **Première étape** : « **FAIS VOIR!** », disent les enfants quand on tient quelque chose !

Oh ! oui ! « fais voir ! »

Et cette première étape a été une **promenade au Tunnel**, samedi matin.

En y allant, nous nous sommes orientés,  
 nous avons repéré la Cité,  
 et le vallon du Flon ;  
 et surtout, nous avons vu « **la fameuse Barre !** »  
 Il n'y avait pas besoin d'écrêteau ! « Rue barrée »...  
 Nous l'avons vue, cette « barre »,  
 nous l'avons touchée !  
 nous l'avons franchie de part en part en montant sur elle...  
 Et, de là-haut, nous avons « découvert » l'entaille où coule la Louve,  
 et nous avons essayé de réaliser un peu

### « LA GRANDE IDÉE »

de ce diable d'Adrien Pichard,

comme le dit si bien la « Feuille d'avis de Lausanne ».

Nous sommes revenus en utilisant le « Chemin Neuf », à cause de son importance, et nous avons compris, un peu déjà, pourquoi l'ancien « champ de lin couleur de printemps », la place du Tunnel autrement dit, ne pouvait pas avoir de plus beau nom à porter.

C'est un nom embelli par la lutte, par la hardiesse ;  
 l'audace et le temps lui ont donné raison.

**LE BUT ENVISAGÉ** dans cette leçon n'est autre que de montrer aux élèves **comment l'idée de la Place est liée à celle du Tunnel**, et cette dernière au vaste projet d'un « boulevard de ceinture », si Lausanne ose emprunter ce terme à d'autres cités plus grandes !

— **L'idée déjà saisie** sur le terrain et « **dans les jambes** », mon intention est de recréer devant eux et **avec eux la « féerie » de cette Cité coquette qui, petit à petit, fit littéralement sa place (ses places) au soleil !**

**2. Deuxième étape :** Un rapide **rappel des choses vues** samedi ; les élèves retrouvent **eux-mêmes** les noms :

quelles collines avons-nous vues ?

dans quel sens est orientée la Cité ?

quelles sont les constructions bâties à ses extrémités ?

**Pendant** que les élèves retrouvent ces noms, **croquis très rapide** au tableau noir et **distribution des « éléments »** aux « gagnants » !

la cathédrale,

le château,

le grand-pont,

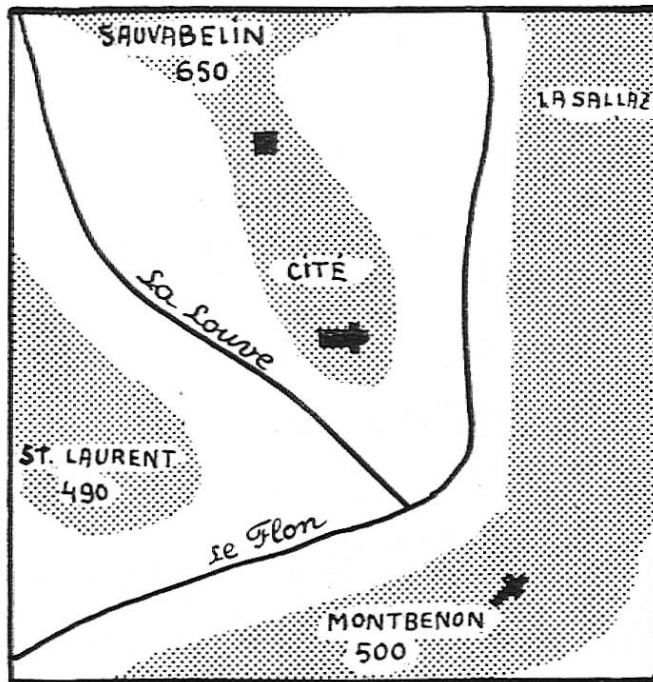
la Louve ! ... mais bien sûr ! et une belle Louve !

le Flon !... un beau Flon ! un peu trop bleu peut-être...

mais peu importe ! il s'agit de retrouver « **la grande idée** » de Pichard et, pour cela, il faut **QUELQUE CHOSE QUI FRAPPE LES ENFANTS** (« Rien qui n'entre dans l'intelligence sans avoir passé par les sens. »)

**3. Et, hop ! à la caisse à sable !**

Vous allez voir comment on fête un **CENTENAIRE ! CE TRAVAIL, guidé par le maître, DOIT ÊTRE UNE FÊTE !**



*Départ à la caisse de sable.*

A. Certes, le maître aurait pu préparer croquis, cartes et caisse à sable, **seul**, à l'avance. Il aurait pu figurer... Mais j'ai pensé qu'il était bien **plus intéressant POUR LES ENFANTS DE VIVRE TOUT CELA**, de **bâtir** en voyant et en comprenant pourquoi !

Sans doute, les croquis seront-ils davantage « croqués » et le relief de la caisse à sable moins « fini »... Mais doit-on penser que le maître fier de SON ouvrage (qu'il conservera exposé quelquefois fort longtemps...) a rempli sa tâche ?

Alors, **procédé** :

N'avoir préparé **que** le sable et les 3 collines. (Elles

étaient là, en effet, depuis longtemps, n'est-ce pas ?)

**Les enfants ont en mains...** la Louve et le Flon ! A eux de les faire couler !... Bravo !

B. Les élèves placent simplement la cathédrale (O - E) et le Château.

**Ne rien mettre qui charge : IL FAUT QUE LE TRAVAIL DEMEURE SCHEMATIQUE ET PARLANT. POUR PARVENIR A « LA GRANDE IDÉE » (LE BUT DE LA LEÇON, AU FOND, EST UNE ABSTRACTION), NE PAS S'ENCOMBRER.**

C. Une question !

« Est-ce que Lausanne est belle ? »

Vient-on la voir ? Y avait-il déjà des beautés dans la nature autrefois ?...

**MAIS...** ah ! ce petit « mais » !

Ces vallons, ces cascades, ces forêts, etc... **il était difficile de s'y promener...**

Un **schéma** au tableau !

La **Riponne** d'aujourd'hui est loin de l'emplacement d'autrefois...

Très en pente, l'emplacement descendait rapidement vers le ravin de la Louve, que surmontait un petit pont au sommet de la Madeleine...

**LES CAILLOUX !...**

**LES RAIDILLONS !...**

Les ravins !...

La terrible rue Chaucrau !...

**ALORS !...**

**alors ?... IL FALLAIT UNE IDÉE !**

Je m'excuse de n'en plus finir avec le texte ! Avec les élèves, cela se fait **sur la caisse à sable,**

**« dans le vif »,**

en refaisant avec les outils 1955 (pelles mécaniques, bulldozers...) ce travail d'il y a 100 ans.

**D. Une grande date :**

**1812**

On canalise la Louve (**effectivement**).

On comble de sable la place qui s'appellera la **Riponne**.

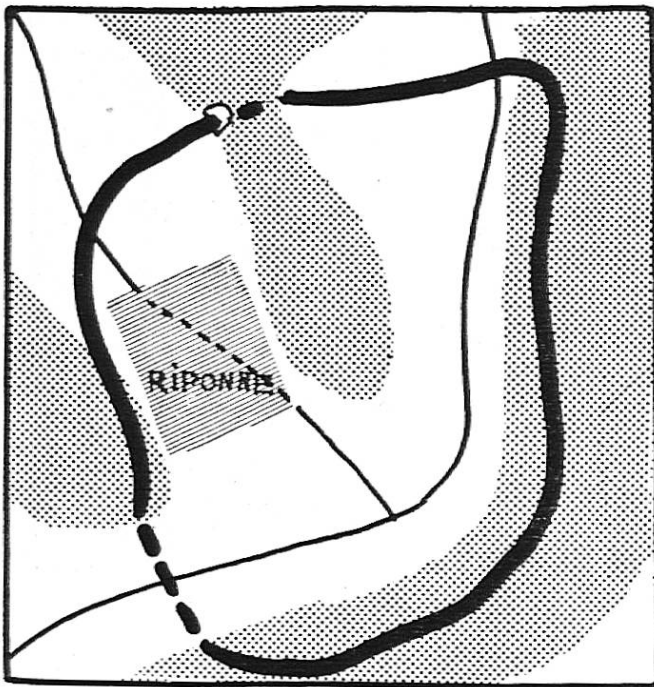
**E. Une seconde date** importante dans les archives du Grand Conseil !

**1836**

Le Grand Conseil **vote** le PLAN de l'ingénieur **PICHARD !**

La « **grande idée** » a fait son chemin ! En route pour le « **BOULEVARD DE CEINTURE** » lausannois !

### LA PLACE DU TUNNEL



**un tunnel !...** sous la fameuse  
« barre »...

**deux rues !...** Haldimand et  
Pichard...

**un pont !...** le pont Pichard  
d'abord qui devint le  
Grand-Pont...

**ET LE TOUR SERA JOUÉ !...**

**F. Au travail !...** Le pont d'abord ! avec sa double rangée d'arches !  
250 m.

**On le pose !...** et on l'inaugure !

Nous sommes en 1844 , troisième date !

**G. Le Tunnel !**

**ON ATTAQUE LA « BARRE »** en 1851

des difficultés...

de l'eau...



Qu'importe !...

Inauguration du Tunnel en 1855, 4e date !  
Avec la terre et des déblais, après avoir canalisé la Louve (1860),

**ON FAIT LA PLACE DU TUNNEL !**

orientée dans sa longueur N. O. - S. E.

de forme triangulaire tournant sa pointe vers le ravin de la Louve devenu la rue de la Borde.

**H. Montrer rapidement l'ACHÈVEMENT du Tunnel et de la place du Tunnel :**

par la canalisation, dans la suite, du Flon et le nivellement de son vallon.

C'est à ce moment-là que fut enfouie la première rangée d'arches du **Grand-Pont** (le faire aussi).

Ajouter ce complément ne déborde pas le cadre de la leçon puisqu'il montre **L'IMPORTANCE GRANDISSANTE DE LA PLACE DU TUNNEL :**

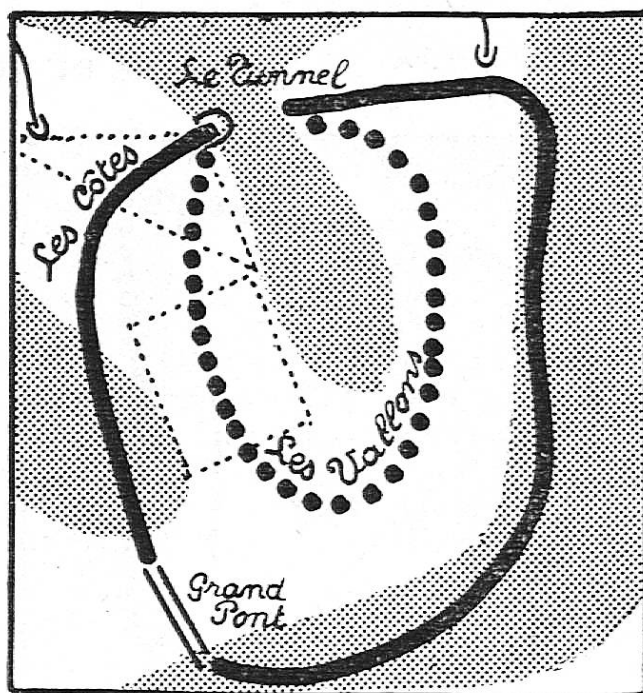
son trafic double :

deux circuits !

- 1) celui des « côtes » :  
le « Boulevard » de Ceinture » ;
- 2) celui des « Vallons » :  
St-Martin - Rue Centrale - Palud - Riponne.  
Les faire ressortir par des couleurs !

Rapidement peut-être, si le temps nous en laisse le loisir, faire dire aux enfants les directions d'où vient alors le trafic vers la Place du Tunnel :

par la Borde,  
par la Solitude,  
par les « vallons »,  
par St-François...



**EN FAIRE DÉCOULER L'IMPORTANCE ET LE RÔLE ;**

qu'explique aussi le centre des Tramways lausannois.

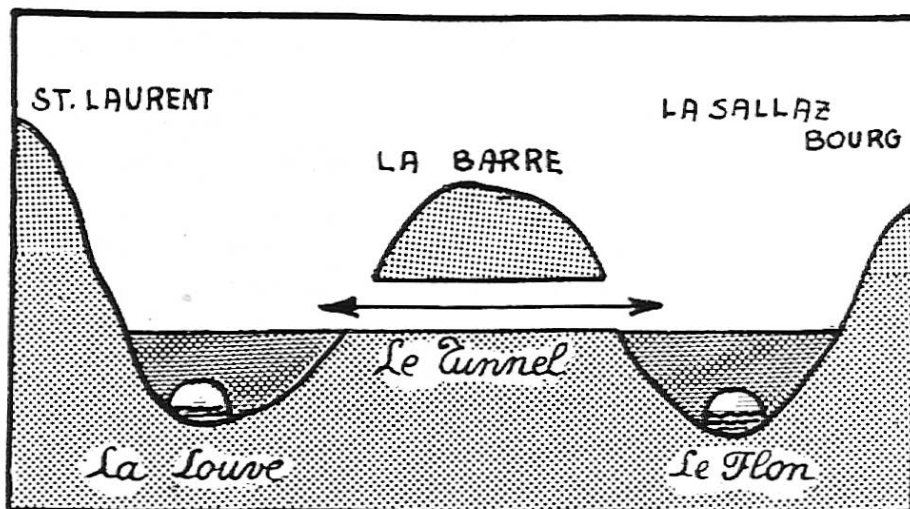
La Place du Tunnel est comme une **PLAQUE TOURNANTE.**

4. **UNE COUPE DE PROFIL** qui explique bien la « grande idée » de Pichard.

5. On pourrait prévoir le **PASSAGE** de la caisse à sable aux croquis qui seraient alors faits successivement au tableau.

6. Les élèves consigneraient alors dans leur cahier le Centenaire du Tunnel par **L'HISTORIQUE DE LA PLACE EN SCHEMAS.**

Schéma rapide au tableau.



7. En complément, **LECTURE** pourrait être faite, dans « Images du Monde », No 42, du 15 octobre 1955, de l'article savoureux et gai : « Le vénérable « Tunnel » de Lausanne. »

8. Une **VISITE** au Musée du Vieux-Lausanne aurait un intérêt spécial pour les vues qu'il offre à propos de l'historique retracé.

9. Un **BREF RÉSUMÉ** quant aux dates, les schémas tenant éloquemment lieu de texte :

1812 On commence la Riponne.

1836 Le Grand Conseil vote le Plan Pichard.

1944 On inaugure le Grand-Pont.

1851 On attaque la « barre ».

1855 On inaugure le « Tunnel ».

10. Ce travail pourrait donner lieu peut-être à une « **ENQUETE** » intéressante de la part des enfants :

fréquence des trams et trolleybus,

circulation routière,

gros transports,

matériaux plus spécialement transportés dans telle ou telle direction.

G. Rochat.

## LA POLYCOPIE AU SERVICE DE L'ECOLE

Etude présentée par F. Perret, instituteur, Neuchâtel

De nos jours, la majorité du corps enseignant éprouve la nécessité d'avoir à sa disposition un moyen pratique lui permettant de multicopier des travaux tels que : fiches, résumés, planches, croquis, chants, musique, poésies, dessins, journaux scolaires, circulaires aux parents, programmes de soirées scolaires, de Noël, de courses, etc., etc.

Beaucoup de maîtres utilisent avec plus ou moins de satisfaction l'un ou l'autre des nombreux types d'appareils offerts dans le commerce. D'aucuns ont été victimes de publicité tapageuse et ont acquis un matériel décevant et peu pratique. D'autres enfin, ce sont les indécis, ont

bien envie de quelque chose mais ne savent pas au juste quoi ! Le but de cet article est précisément d'éclairer la lanterne des hésitants, de les documenter et de leur montrer ce qui, après expérience, nous paraît le plus judicieux.

Avec de nombreux collègues, nous avons, en effet, expérimenté et comparé tous les genres d'appareils : à domicile, en classe et dans différents cours d'école active.

Nous nous permettons donc de passer en revue les divers appareils connus en relevant leurs avantages ou inconvénients :

1) *La pierre humide et l'hectographe à gélatine* : 2 procédés-frères encore bien utilisés mais désuets et qui ont fait leur temps ! Nécessitent encres spéciales ; clichés à la main (à moins d'utiliser un ruban spécial pour machine à écrire-ruban qui encrasse rapidement, qui coûte cher et dont la mise en place est embêtante !) Tirage lent, assez limité. Nécessité de nettoyer la pâte ou de refondre la gélatine (et même de la renouveler). Ces deux appareils « vieux-jeu » sont relativement bon marché mais leurs accessoires sont chers à l'usage.

2) *Les appareils à stencil et à encre consistante*. Dans cette catégorie nous laisserons volontairement de côté le cyclostyle, excellent appareil cher et compliqué, couramment utilisé dans les bureaux et secrétariats, mais qui n'a que faire dans une école ! Nous mentionnerons par contre son petit frère : le *limographe* basé sur le même principe : stencil perforé-encrage, mais à tirage à plat et feuille à feuille. Nécessite : stencils (A4 coûte Fr. 1.—) encre spéciale, rouleau encreur, plaque pour étendre l'encre, papier d'imprimerie (poreux) et pour l'exécution à la main : cello-lime et molettes. Rendement bon, mais lent ; préparation délicate, accessoires coûteux. Risque fréquent de se maculer. Tirage en plusieurs couleurs : long et compliqué (réimpression, repérage, nettoyages, gaspillage d'encres).

3) *L'imprimerie proprement dite* (à caractères-métal) telle que la préconise Freinet sort un peu du domaine de notre étude, car elle n'est pas un outil pratique : longue mise en train, matériel très coûteux (polices, presse, encres, composteurs, papier). Risque énorme de se salir, nettoyage, reclassement des caractères, séchage. Nous ne voudrions pas nous attirer les foudres des partisans de ce système et voulons bien croire que l'imprimerie à l'école à sa valeur (travail d'équipes, intérêt des élèves) ...mais tout ceci est une autre histoire !

4) *Le duplicateur dit « à alcool »* dont nous décrirons plus loin le fonctionnement, est de nos jours le système le plus pratique, le plus rapide, le plus propre et le plus économique !

En voulez-vous une preuve éclatante ? Lors d'un cours normal d'école active, il y a deux ans, les participants peinaient ferme la première semaine car ils n'avaient à disposition « que » les techniques décrites § 1-2-3 ! Par contre, la production fut quintuplée la 2e semaine et le travail aisé, car un participant avait simplement apporté son duplicateur à alcool personnel ! On laissa tomber tout le reste et on ne travailla plus qu'avec ça. Actuellement, le chef de ce dit cours s'est aussi procuré un duplicateur à alcool !

*Description et fonctionnement d'un duplicateur à alcool :*

a) *Le cliché* se fait simplement sur papier couché (même satiné pour tirage limité à 60 ex.) Texte ou dessin se font directement à la main à l'aide d'un crayon ou d'un stylo à bille, ou à la machine à écrire pour le texte (mais avec le ruban habituel !). L'impression du cliché se fait au recto même de la feuille à l'aide de carbones hectographiques placés dessous, face enduite en l'air. Il existe 7 couleurs : violet, rouge, vert, bleu, jaune, brun, noir. Il est donc possible d'imprimer d'un seul coup en plusieurs couleurs. Pour cela, il suffit d'interchanger les carbones pendant la confection du cliché, ce qui ne pose pas de problème de repérage. Un carbone A4 violet (le plus couramment employé) coûte moins de 20 ct. Ceux des autres couleurs un peu plus, mais on peut les utiliser plusieurs fois pour exécuter des dessins. Conclusion : le prix d'un cliché est extrêmement bas comparé à celui du stencil ! De plus, il suffira au tirage de centaines de copies, lesquelles se feront sur tout papier lisse. Le papier scolaire convient au mieux.

b) Tout duplicateur à alcool comporte un feutre imbibé d'alcool. Ce feutre mouille au passage une feuille qui est aussitôt pressée contre le cliché, et s'imprime proprement. Le séchage se fait en quelques secondes.

*Types divers d'appareils « à alcool »*

a) Nous citons en passant l'existence d'un modèle à tampon (forme tampon-buvard) coûtant environ Fr. 25.— mais du tout recommandable. Avec de très nombreux collègues, nous en avons vivement regretté l'acquisition !

Format unique et trop petit (moins que A5). Pression à la main et centrage pénibles et difficiles, humectage irrégulier !

b) A l'opposé de ce modèle primitif, existent les appareils à cylindres rotatifs admettant tous les formats jusqu'à A4. Mais attention : jusqu'ici plusieurs marques, toutes excellentes mais *fort chères* (de Fr. 270.— à plus de Fr. 600.—) se faisaient concurrence ! Or actuellement, nous avons la chance inespérée de pouvoir acquérir le duplicateur MILCOP (= 1000 copies) de conception révolutionnaire, le type parfait et idéal pour l'école, livré au prix sensationnellement bas de Fr. 150.—. En plus des qualités des autres, MILCOP en a d'exclusives : Milcop est le seul dont le feutre est toujours prêt (maintenu humide — système breveté — pas de perte de liquide après emploi). Milcop est le seul qui admet sans réglage le passage de documents épais (par ex. cahier entier !). Milcop imprime sur tout papier, du papier de soie au carton souple. Milcop est le duplicateur qui bat le record de production du monde ! C'est le plus vendu dans les écoles de France, de Belgique et des USA ! Nous l'avons présenté avec un immense succès *au 65e cours normal, à Neuchâtel*. La coopérative scolaire, Neuchâtel 1 (importatrice) en assume la vente dans toutes les écoles suisses, et cherche des collaborateurs dans toutes les régions du pay.

Collègues, procurez-vous sans tarder un duplicateur MILCOP et profitez du prix de propagande (voir nos annonces dans ce journal).

F. P.



Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 7

# POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LAUSANNE  
DE LA VILLE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

## La Pouponnière Lausanne

Av. de Beaumont 48 Tél. 22.48.58

Ecole cantonale de puériculture  
placée sous le contrôle de l'Etat

forme :

des infirmières d'hygiène  
maternelle et infantile,  
des gardes d'enfants,  
des futures mères de famille  
expérimentées.

★

Institution reconnue par  
l'Alliance suisse des infirmières  
d'hygiène maternelle  
et infantile.

★

Age d'admission: 19 ans.  
Renseignements et prospectus  
à disposition.

★

**Travail assuré par l'Ecole**

## Vos imprimés

*seront  
exécutés  
avec goût  
par l'*

Imprimerie  
**CORBAZ S.A.**  
Montreux

## A l'enseigne de la Lampe Eternelle

vous trouverez  
un cadre accueillant

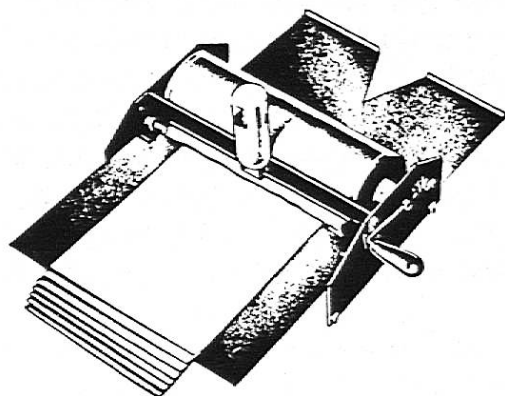
★

*Un bon vin  
et des spécialités au fromage*

**E. PAUTEX**

Caroline 1

Lausanne



Aucune école sans

# « MILCOP »

le roi des duplicateurs

Gros succès pendant le 65<sup>me</sup> cours normal. Prix de  
propagande: Fr. 125.- (ensuite prix normal Fr. 150.-.  
Démonstrations et vente par F. Perret, coopérative  
scolaire, Neuchâtel 1 (importateur suisse).

## ECOLE NORMALE DU CANTON DE VAUD

Les candidats au concours d'admission dans toutes les sections de l'Ecole normale doivent satisfaire à un examen médical qui est éliminatoire.

Le règlement concernant cet examen a été modifié par l'introduction d'une condition nouvelle: seuls seront admissibles les candidats qui présenteront une réaction positive à la tuberculine ou qui auront été vaccinés au B. C. G.

Le temps nécessaire pour cette vaccination étant de trois mois environ, les candidats qui ont l'intention de s'inscrire au concours d'admission de janvier 1957 sont invités à consulter sans tarder un médecin pour connaître leur réaction à la tuberculine et se faire vacciner si cette réaction est négative.

La Direction de l'Ecole normale enverra volontiers le texte du nouveau règlement aux personnes qui en feront la demande.

## Avez-vous déjà l'Annuaire du film 16 mm. 1956 ?

Il contient environ 1000 films 16 mm. sonores gratuits, documentaires, culturels etc.

et tous les films 16 mm. sonores spectaculaires existant en Suisse.

Prix: Fr. 2.80 plus port.

Edition: **Annuaire du film 16 mm., Case post. 290, Fribourg**

W. MARLETAN



**PÉPINIÈRES-BEX**

TÉL. (025) 5.22.94 (VAUD)

*Tous les arbres et arbustes*

Pour vos :

PARCS	ESPALIERS
JARDINS	ROSEAIES
AVENUES	ROCAILLES
VERGERS	REBOISEMENTS

*Importantes collections*

PLANTES VIVACES - FRAISIERS

*Catalogue franco*

# SINGER

La machine à coudre  
de qualité  
pour famille  
couturière, artisan



6 Bibliothèque  
Nationale Suisse  
B e r n e  
-----

J. A. Montreux

**MUTUELLE**  
VAUDOISE ACCIDENTS

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX  
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue  
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon

La bonne adresse  
pour vos meubles

**Choix de 200 mobiliers  
du simple au luxe**

1000 meubles divers

**AU COMPTANT 5 % DE RABAIS**

Les paiements facilités par les mensualités  
depuis 15 fr. par mois



Alkoholfreies  
Hotel-Restaurant  
**OBERBERG**  
NEUHAUSEN AM RHEINFALL

Si votre classe visite la **Chute du Rhin** ne manquez pas de loger chez nous. Dépendance spécialement installée pour le logement d'écoles et de touristes. Tél. (054) 51490.



*Kennezig-Lithinée*

*Eau de table de 1<sup>er</sup> ordre*

*• Digestive •*

396

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

**Rédacteurs responsables**

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

---

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



## MANUELS D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

Vient de paraître

# Technique comptable

par

**L. BENOIT, R. CHEVALLEY, R. MORIGGIA**

*Un volume de 340 p., 15,5 × 23 cm., sous fort brochage, . . . . . 11.50*

Basé sur les théories les plus modernes et tenant compte des exigences accrues de la pratique, ce nouveau manuel sera bien accueilli des élèves et professeurs des Ecoles de commerce et cours commerciaux.

Il se compose de 16 chapitres, constituant un exposé condensé mais complet de la matière, enrichi de tableaux numériques et suivi de 260 problèmes gradués dont l'intérêt pédagogique sera fort apprécié des usagers. Il traite de toutes les opérations de comptabilité concernant les entreprises individuelles et de sociétés.

Cet ouvrage remplace le manuel de MORF et BLASER : Comptabilités spéciales.

Réimpressions

- M. et J. BIAUDET : **Pour écrire mes lettres.** Petit guide de correspondance . . . . . 3.75  
P. BONARD et O. HUBSCHER : **Cours supérieur d'allemand** . 8.85  
J. FORETAY : **Lectures. Degré moyen** . . . . . 5.—

---

Un nouveau volume de la collection « Le monde et ses habitants »  
de WALT DISNEY

## **Les hommes bleus au Maroc**

92 p., 16 × 19 cm., 68 photos en couleurs. Textes de M. Croizard et Pierre Galante, reliure gaufrée rabane avec vignette en couleurs . . . 19.45

Avec les derniers grands nomades des confins de l'Atlas

---

# **LIBRAIRIE PAYOT**

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH